

Hiver 2013

Kruth



*La gaieté, la santé
changent l'hiver en été*

Sommaire

Edito	<i>page 3</i>
Cadre de vie	<i>pages 4 à 6</i>
Place des associations	<i>pages 7 à 11</i>
A l'ombre du Schlossberg	<i>pages 12 et 13</i>
Les gens d'ici... Portrait	<i>pages 14 et 15</i>
Arrêt sur images	<i>pages 16 et 17</i>
Au fil des conseils	<i>pages 18 et 19</i>
Infos pratiques	<i>pages 20 à 25</i>
Zoom sur...	<i>page 26</i>
Infos pratiques	<i>page 27</i>
Etat civil 2012	<i>page 28</i>
Infos pratiques	<i>page 29</i>
A vos plumes	<i>page 30</i>
Vos rendez-vous	<i>page 31</i>





« **P**our ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».

En m'appuyant sur cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry, je voudrais évoquer les projets et les réalisations à venir qui peuvent s'articuler autour de trois mots-clés :

Protéger Améliorer Encourager

Dans un premier temps, il nous revient de protéger notre patrimoine naturel, historique et de mettre en oeuvre trois dossiers sensibles :

- La révision du POS et sa transformation en PLU intercommunal en tenant compte des nouvelles règles d'urbanisme issues des Lois Grenelle.
- La préservation de la faune emblématique de nos Vosges par la création d'îlots de vieillissement pour le grand tétras sur une surface d'environ 100 ha dans le massif du Bockloch.
- La conservation de notre patrimoine bâti, tout en rendant les locaux accessibles aux personnes à motricité réduite.

Dans un second temps, nous aurons à nous investir afin d'améliorer les services à la population, ces maillons indispensables à notre confort quotidien, pour qu'ils restent performants :

- La départementalisation de nos sapeurs-pompiers amènera la mutualisation des hommes et du matériel des CPI de Kruth et d'Oderen dès fin 2013.
- La modification de la semaine scolaire, peut-être déjà en septembre 2013, aboutira à une demi-journée de classe en plus, le mercredi.
- La construction d'un atelier communal donnera des locaux fonctionnels, procurant à notre personnel en charge de l'entretien du village de meilleures conditions de travail.

Dans un troisième temps, il s'agira de continuer à encourager les initiatives, et elles sont riches, multiples, qui permettent de créer des liens sociaux :

- Avec nos associations.

Elles sont au nombre de 14 pour un village qui, au 1er janvier 2013, compte officiellement 1033 habitants (la population recensée début 2012 donnait un total de 962).

- Avec nos bénévoles.

Ils créent des décors d'été, confectionnent des couronnes et des guirlandes et depuis peu de jeunes retraités améliorent et valorisent notre cadre de vie.

- Avec nos amis d'ailleurs.

Les rencontres avec les Normands de Bréhal, avec les militaires du 1er Régiment de Tirailleurs, avec les musiciens autrichiens de Gaschurn, avec les touristes qui découvrent notre village des Hautes-Vosges d'Alsace, sont chaque fois des moments d'étonnement et d'émotion.

Cette feuille de route ne sera pas évidente. Elle nécessitera innovation et partage, mais se heurtera à des contraintes financières lourdes qui, elles, inciteront à la modestie et au pragmatisme. Nous devons inventer des solutions nouvelles, en ne nous occupant pas seulement de l'urgence mais aussi en préparant l'avenir, en permettant à chacun de vivre et de s'épanouir dans notre commune.

Alors, au seuil de cette nouvelle année, à toutes et à tous, je souhaite une bonne santé pour vous-mêmes, pour vos proches, beaucoup de réussite dans vos projets, de la fraternité, du partage. Et souvenons-nous de ce que disait déjà Jean-Jacques Rousseau :

« *C'est en vain qu'on cherche au loin son bonheur quand on oublie de le cultiver soi-même.* »

Alors beaucoup de bonheur à vous ; bonne année 2013 !

Claude Walgenwitz
Maire de Kruth

Kruth

Arrivée dans le service technique



Dans le service technique de la commune de Kruth, nous avons engagé une personne bénéficiant d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (subventionné par l'Etat).

Il s'agit de M. Jean-Claude DUMAS. Il complète l'équipe déjà en place composée de Christian DENNECKER, Marc GROSZ (en détachement à partir du 1er février), Gérard LUTRINGER, Valérie COTTINEAU et Anne-Marie ARNOLD.

Rue du Treh



Un tapis d'enrobés a été posé sur une partie de la rue du Treh, qui en était dépourvue. Cet aménagement est complété par un fossé et des captages d'eau pluviale le long du chemin (Entreprise Royer Frères de Moosch). Ces travaux étaient nécessaires suite à de nombreux glissements de terrain, lors de fortes pluies.

Rue de la Croix



Dans une partie de la rue de la Croix, entre le croisement de la rue du Treh et la scierie Arnold, la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin a financé le remplacement de la conduite d'eau potable (Entreprise Perez de St-Amarin).

En 2013, la Commune de Kruth va faire poser sur cette portion, par l'entreprise Royer Frères de Moosch, une nouvelle couche d'enrobés sur la route et sur les trottoirs, après la remise à niveau des pavés en granit du fil d'eau.

Cette année sera également réalisé le remplacement du reste de la conduite d'eau potable jusqu'à la Grand Rue.

Ecoles



Le mardi 4 septembre 2012, 113 enfants ont pris le chemin de l'école. Les enfants de l'école maternelle sont venus le cœur léger puisque la rentrée était échelonnée, les petits le mardi et les tout-petits le jeudi. Il n'y a eu aucun pleur. Au premier trimestre, plusieurs activités ont été proposées aux enfants. Tous ont participé à la journée du patrimoine, les uns au parc de Wesserling, les autres au musée Serret de Saint-Amarin ou encore au moulin de Storckensohn. Dans le cadre du projet d'école, le tutorat inter-cycles se fait par des échanges entre les deux écoles et sous forme de jeux. Les enfants bénéficient tous d'un enseignement en allemand, même les petits de maternelle ont une initiation. Dans le cadre de

la semaine du goût, le potiron a été décliné sous toutes ses formes. Un petit déjeuner a été organisé par les parents. Il y eut aussi une découverte de la lutte au mois d'octobre. En novembre, une semaine a été consacrée à « la semaine du lecteur en herbe » par l'exposition et la vente de livres. Cathy Zimmermann de l'Auberge de France a invité les enfants de l'école maternelle à prendre un goûter en présence du Saint Nicolas. Le traditionnel marché de Noël a eu lieu le 14 décembre et tout le monde a pu apprécier les talents des enfants lors de l'exposition de leurs travaux et des parents pour leurs pâtisseries ou les décors de Noël. Le 21 décembre, le Père Noël est passé dans la salle Saint-Wendelin et leur a offert des frian-

dises ainsi qu'un livre. L'Auberge du Lac a offert les « manalas » et les communes du RPI, les cadeaux et le goûter. Toutes ces activités se déroulent en plus du sport que les enfants pratiquent tout au long de l'année et notamment le ski quand les conditions le permettent. Les enfants étudient dans de bonnes conditions grâce à une structure accueillante, des moyens adaptés et des professeurs des écoles consciencieuses.

Fête de Noël des aînés

La fête de Noël en l'honneur des aînés du village s'est déroulée dimanche 9 décembre à la salle St Wendelin joliment préparée par les conseillers. Les personnes de plus de 66 ans et leurs conjoints étaient invités. 98 ont participé au repas offert par la municipalité.

Le repas préparé par l'Auberge de France proposait potage aux légumes suivi d'un filet de sole avec du riz et sa sauce aurore. Il s'est poursuivi avec un suprême de veau et sa garniture, vacherin glacé et café. Plus tard clémentines et bredalas ont été servis. Les élus et leurs conjoints ont assuré le service.

L'animation musicale a été proposée par Nicolas, Aloyse, Régis et leurs cors des Alpes.

Puis l'après-midi a été agrémenté par une rétrospective en photos de la vie du village et des travaux réalisés. La fête s'est achevée par des chants de Noël entonnés par la chorale du conseil et la venue du Père Noël.



Voeux du Nouvel An



Dimanche 6 janvier 2013 Monsieur le maire Claude Walgenwitz a présenté les vœux en présence de nombreux invités, élus, présidents des associations, acteurs de l'éducation, artisans, bénévoles, représentant de la gendarmerie. Les personnes présentes ont découvert le diaporama réalisé par Jean-Paul Haller retraçant les travaux réalisés, les manifestations, la vie du village en 2012. Dans son discours le maire a abordé les projets pour 2013, année

difficile car les aides et les moyens financiers sont en diminution. Différents thèmes ont été évoqués :

- protéger le patrimoine naturel et historique du village
- améliorer les services à la population
- encourager les initiatives qui permettent de créer des liens sociaux.

Plusieurs personnes méritantes ont été mises à l'honneur :

- Marie-Jeanne Bindler : médaille de bronze du tourisme
- Bernard Zimmermann : président

du Théâtre Alsacien de 1999 à 2012

- L'Auberge de France : trophée du restaurant de l'année catégorie « cuisine alsacienne »
- Restaurant les 4 Saisons : Bib gourmand délivré par le Guide Michelin
- Madeleine Heinrich et Daniel Le Roux : agents recenseurs
- Eugène Rothra : champion d'Alsace catégorie « tir en campagne ».

La réception s'est achevée autour du verre de l'amitié.

Chorale Sainte-Cécile

Encore une année écoulée avec ses joies et ses peines et voici que se profile l'année 2013 pour laquelle nous souhaitons à tous bonheur, santé et paix !

Un grand merci à tous nos concitoyens qui nous accueillent avec générosité lors de notre quête annuelle. Nos remerciements vont aussi à la municipalité de Kruth pour son soutien tout au long de l'année, pour notre salle de répétition si précieuse, pour le lot important attribué lors de notre loto ainsi que la subvention annuelle.

La chorale fait rarement une longue pause. En effet, hormis les messes dominicales ordinaires, elle se doit d'être présente quand on fait appel à elle pour les enterrements, les mariages ou les noces d'or.

Pour les fêtes de l'année, elle travaille conjointement avec la chorale d'Oderen, parfois aussi elle se joint aux choristes de l'arrière-vallée pour des messes communes. Cela entraîne beaucoup d'heures de répétition et



beaucoup d'offices à chanter. Mais le plaisir de chanter et d'entraîner les fidèles nous anime et nous motive. Nous ne ferons pas l'énumération de ces offices, ce serait trop fastidieux

mais voici un exemple de week-end où les sollicitations se multiplient, avec chaque fois un autre programme de chants à interpréter.

Samedi 1^{er} septembre : noces d'or d'un camarade choriste à Oderen à 16h, puis noces d'or d'un couple à Kruth à 18h et enfin dimanche 2 septembre, messe à la chapelle Saint-Nicolas.

En conclusion, ce n'est pas le travail qui manque, par contre les choristes viendront à manquer dans peu de temps. Les CD les remplaceront, peut-être avantagement du point de vue purement musical, mais sûrement pas humainement et spirituellement.

Contact :
martine.gonkel@wanadoo.fr
ou par téléphone : 03 89 82 25 07

Galerie des sabots

La Galerie des sabots vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

L'année écoulée était une bonne année dans l'ensemble. Nous nous faisons doucement connaître et les visites nous viennent aussi de l'étranger, des régions des Vosges et du Territoire de Belfort.

Nous sommes toujours heureux de partager cette œuvre en aidant les orphelins du Pérou. Au mois d'oc-

tobre dernier, nous avons remis un chèque de 4 000 € à l'Association des Serviteurs des Pauvres.

Nous nous réjouissons d'accueillir à nouveau les visiteurs lors de nos prochaines portes ouvertes les 11 et 12 mai 2013 ainsi que lors d'un vide-maison le 15 juin 2013.

De tout cœur, nous remercions nos visiteurs et tous ceux qui participent à l'œuvre en faveur du Pérou !



Place des associations

Comité d'animation



Le comité d'animation réunit toutes les associations de Kruth et a pour vocation de proposer des animations aux habitants. Grâce à tous les bénévoles qui ont la volonté et la motivation nécessaire à œuvrer toute l'année, que ce soient quelques heures ou quelques jours, toutes ces animations peuvent avoir lieu. Le comité d'animation organise tous les ans la cavalcade qui réunit les grands et les enfants (qui prennent plaisir à défiler dans les rues puis à

se réchauffer dans la salle Saint-Wendelin), le bal du 13 juillet, la fête d'automne (soirée dansante, conviviale qui se déroule autour d'un bon repas composé entre autres de lard, de raisin et de noix) et l'opération « Décors de Noël » qui est de loin l'animation qui demande le plus de personnes et le plus de temps. Elle permet à chacun d'apporter un plus à la décoration de sa maison. Au comité d'animation, nous savons qu'on ne peut pas être par-

tout, et ce sont souvent les mêmes personnes qui s'impliquent. Pour que toutes ces animations perdurent il faudrait des « nouveaux ». Pour l'année 2013, le comité d'animation remercie toutes ces bonnes âmes qui participent de loin ou de près à toutes ces manifestations et qui font vivre le village. Il souhaite qu'il y ait une relève pour les années à venir. Que votre vie soit belle, pleine de bonheurs, de santé, d'amitié, d'enthousiasme et d'énergie pour 2013 et les années à venir.



Théâtre alsacien

«**L**ach net du armer Deifel», était le titre de la pièce de théâtre que nous vous avons présentée au printemps 2012. Nos représentations ont eu un grand succès et nous remercions tous ceux qui sont venus y assister. Notre devise «Faire plaisir et se faire plaisir», en vous faisant rire, le rire étant un bon remède pour la santé. Et ce remède nous espérons de nouveau vous l'apporter avec la nouvelle pièce qui vous sera

présentée à partir du samedi 9 mars et dont le titre est «**D'r Bür hat's, d'r Maire will's**» de Delphine Gasser.

En attendant l'ATAK vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

**S'Krither Elsasser Theater
wünsch't in alle Iwohner a guat
Neijohr, bliwa gsund. Mir hoffa**

**das mir eïr wider traffa ver unsera
Vorstellunga im lauf vum März.**

Si vous êtes intéressés par des textes ou livrets en alsacien, rendez-vous sur le site www.olcalsace.org. Vous y trouverez des cartes linguistiques, des lexiques français/alsacien sur des thèmes de la vie courante ainsi que des livres pour enfants. Ces documents peuvent servir pour l'apprentissage de l'alsacien.

Amicale des donneurs de sang

L'Amicale pour le don du sang vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La deuxième collecte de sang organisée à Kruth le 19 octobre a été décevante, seulement 62 personnes se sont déplacées et aucun 1er don, ceci malgré plus de 200 tracts distribués dans les boîtes aux lettres et plus de 50 invitations personnelles aux jeunes nés en 94, 93, 92, 91 ou 90. Aucun ne s'est déplacé sans doute ne sont-ils pas concernés.

Nous sommes tributaires de beaucoup de choses : météo, trop nombreuses collectes dans l'arrière-vallée (4 du 21 septembre au 19 octobre), disponibilité des donneurs, tout ceci est impossible à maîtriser.

Pour l'année 2013 nous maintenons tout de même 2 collectes les **vendredis 26 avril et 18 octobre** en espérant un meilleur résultat à la 2^{ème}.

Suite à une décision aussi brusque qu'incompréhensible, il n'y a plus de don de plasma sur les collectes mobiles. Pour donner il faut aller à Mulhouse et sur rendez-vous à l'E.F.S.

L'assemblée générale aura lieu le **dimanche 10 février** à Fellinging au foyer communal à **10h**. Comme de coutume ce jour-là seront honorés les donneurs les plus méritants. Vous serez les bienvenus à cette occasion c'est toujours très sympathique et très convivial.

Nous participerons comme tous les ans à l'opération tulipes du doc-



teur Philippe HENON pour la recherche en hématologie et transplantation à l'hôpital du Hasenrain.

Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Jean-Marie ANDRE

Président de l'Amicale

03 89 82 71 20 ou 06 20 29 00 47

E-mail : jeanmarie.andre74@sfr.fr

Amis de la Haute-Thur

L'année 2013 vient de débiter avec ses espérances de joie et de bonheur que nous souhaitons à tous les Kruthois et Kruthoises ainsi qu'à toutes leurs familles. Le chiffre 13 étant porte-bonheur, que ce soit le cas pour vous tous.

Une rétrospective de l'année écoulée vous permet de connaître nos activités, diverses et nombreuses.

Le 4 janvier pour commencer l'année, nous avons fêté les Rois dans la salle Louis Brunn. Au cours de l'année, plusieurs mercredis sont consacrés au loto, à la belote, au scrabble, au rummicube et à d'autres jeux ; il y en a pour tous les goûts. Au mois de février, l'assemblée générale s'est terminée par un repas à l'Auberge de France.

Les sorties proposées durant l'année

étaient les suivantes : mardi gras, après-midi carnavalesque au Willerhof, journée de la bonne entente au restaurant du Hof, transhumance au Schafert, écomusée à Ungersheim, voyage en Italie, ferme-auberge du Schnepfenried, auberge des Fontaines à Saint-Maurice, casse-croûte au Schafert et pour clôturer la saison, le Paradis des Sources à Soultzmatt.

Nos diverses visites : Cansimag à Saint-Amarin, la ferme Schoeffel, le musée du textile au Ventron. Des pique-niques étaient programmés à la chapelle Saint-Nicolas, au lac de Kruth, au Stutz, ainsi qu'une journée de pêche à l'étang des cigognes. La fête du vin nouveau a eu lieu en octobre ainsi que notre tournoi de belote et en novembre, nous avons fabriqué des décors de Noël pour

les bâtiments communaux et réalisé l'étoile de l'église.

Les anniversaires des membres ont été fêtés tous les deux mois et cette année, nous avons eu la joie de fêter les 90 ans de Julien Haller. Mais nous déplorons la perte de deux d'entre nous : Aimé Bobenrieth à l'âge de 85 ans et Anna Grosjean à l'aube de ses 100 ans.

L'année s'est terminée par la fête de Saint-Nicolas et la traditionnelle fête de Noël.

Bonne année et bonne santé à vous tous. Si l'une ou l'autre de nos activités vous intéresse, le programme du 1er semestre 2013 est disponible sur le présentoir à la mairie.

Musique municipale

La saison musicale 2012 s'est achevée comme elle a commencé, dans une église...

En effet, l'année a débuté le 14 janvier à l'occasion de la montée de la Saint-Antoine à Uffholtz où nous avons animé la cérémonie religieuse. Ce fut une très agréable expérience. Au mois de février, nous avons animé le défilé de la cavalcade à Kruth où les joyeux costumés se laissaient aller à danser, à jeter des confettis multicolores et à chanter dans la bonne humeur. Petits et grands se sont mêlés lors d'une après-midi festive sur des airs entraînants.

Le printemps est arrivé avec, le 15 avril, la fête des jonquilles à Mittlach où nous participons toujours à ce beau défilé de chars superbement décorés de ces fleurs jaunes. Cette sortie est devenue pour nous une belle tradition. Le 1er mai, les Kruthois ont pu se réveiller avec quelques airs de la musique municipale à l'occasion de sa quête. Merci à tous les villageois qui nous ont préparé un accueil chaleureux et qui nous soutiennent dans nos manifestations.

Puis, les 8 et 9 juin, nous avons participé au grand spectacle « Voyage à contre-temps » au CAP de St-Amarin, spectacle organisé par le Groupement des sociétés de musique de la Haute-Thur, en partenariat avec l'Ecole de Musique. Ce projet a rassemblé musiciens, choristes, acteurs, danseurs, jeunes et moins jeunes, amateurs et professionnels, et tous bénévoles de notre vallée, autour de choses nouvelles et inhabituelles ! Quelle expérience formidable ! Et quelle aventure enrichissante ! Toujours au mois de juin, le 22, nous



avons fêté la Musique sous le préau de la cour des écoles à Kruth. Cette sérénade offerte aux villageois est un moment convivial où les familles se retrouvent autour d'un verre pour discuter, échanger.

La pause estivale n'a pas eu lieu cette année puisqu'après la fête tricolore du 13 juillet, nous avons organisé notre grande Fête de la Musique les 21 et 22 juillet. Ce week-end a rassemblé 10 ensembles instrumentaux venus de tous horizons, de l'Autriche à l'Alsace, en passant par les Vosges. Nous avons eu la joie d'accueillir nos amis autrichiens de la Bürgermusik de Gaschurn-Partenen ainsi que nos amis de la Nouba du 1er Régiment de Tirailleurs d'Epinal. Bien sûr, des musiques de notre vallée étaient présentes, toujours fidèles à notre Fête de la Musique. C'est grâce à toutes ces harmonies que le week-end a été une belle réussite... et au soleil qui était au rendez-vous ! N'oublions pas que toutes ces musiques sont des associations de bénévoles et que chacun prend sur son temps pour venir animer une fête pour le plus grand plaisir des spectateurs. Merci à eux !

Le mois d'octobre fut pour nous l'occasion de rendre une visite à notre ancien tubiste, Aimé Arnold,

pour fêter ses 80 ans ! Et oui, 80 ans, qui pourrait le croire ? Lui qui paraît toujours aussi jeune, droit comme un I et qui sait encore aller au bout de ses idées et de ses convictions... Et ce qui était magnifique ce jour-là, c'est qu'il y avait autant de jeunes que d'anciens, preuve qu'Aimé est estimé et apprécié de tous. Bravo Aimé et on lui souhaite, avec Marlyse, une bonne santé et un long chemin sans tracas. Toujours au mois d'octobre, main dans la main avec la chorale, nous avons participé à la fête patronale du village qui s'est vue renaître. Espérons que cette tradition perdurera encore de nombreuses années. Nous arrivons en novembre, le 11, avec la cérémonie du souvenir. Et voilà enfin, notre dernière prestation de l'année avec le concert du 24 novembre à l'église de Kruth. Nous avons eu la joie d'accueillir notre invitée, l'harmonie de l'Echo du Brand, et de jouer à ses côtés. Partager, c'est bien le but de la musique. Un grand merci aux musiciens de l'Echo du Brand qui nous ont fait l'amitié de jouer avec nous ce soir-là.

Pour la nouvelle année 2013, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année !

Bougeons ensemble



Ces séances sont animées par Frédérique Jaeggy, titulaire du certificat de qualification professionnelle activités loisirs sportifs (CQPALS). Elles ont lieu dans la salle Saint-Wendelin. Elles sont complétées par des activités ponctuelles en extérieur : marches nocturnes, sorties en Nordic Walking mais aussi des moments conviviaux (participation au défilé carnavalesque, sortie pédestre en ferme-auberge, galette des rois au lac de Kruth...).

A noter que toutes les séances sont également ouvertes aux messieurs...

L'association « Bougeons ensemble », affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, vient de terminer sa troisième année d'existence sur un bilan positif.

En effet, ses effectifs sont en hausse constante. Cette saison, elle accueille 75 sportifs de tous âges qui se répartissent sur quatre séances de

niveaux différents :

- 55 féminines adultes se voient proposer une séance cardio le lundi soir et une séance « tous publics » le jeudi soir.
- 13 dames seniors travaillent équilibre, réflexe et mémoire le lundi après-midi.
- 7 filles et garçons nés en 2006 partent à la découverte de disciplines sportives le lundi en soirée.

Tous les membres de « Bougeons ensemble » vous souhaitent une année 2013 active, émaillée de surprises heureuses.

Pour tout renseignement, voir le panneau situé à l'entrée de la salle Saint-Wendelin ou aller sur le site www.sport-santé.fr.

Employer un intervenant à domicile dans le respect de la législation en vigueur

Depuis 20 ans, Fami Emploi 68 propose aux familles haut-rhinoises des interventions de qualité (ménage, repassage, aide à la personne, garde d'enfants et petits travaux). Chaque mois, Fami Emploi 68 accompagne près de 1 200 particuliers-employeurs et 550 salariés sur le département.

Fami Emploi 68 est un service de l'association APALIB, association reconnue de mission d'utilité pu-

blique, qui s'adresse à toutes les personnes désireuses d'être employeur de leur intervenant(e) à domicile, dans le respect de la convention collective et du droit du travail.

Le service vous aide à l'embauche de votre employé(e) et assure pour vous le suivi administratif tout au long de votre relation avec votre salarié(e). Par exemple : déclaration à l'URSSAF de votre salarié(e) et de vos charges sociales, préparation

des bulletins de salaire, gestion des absences et de la maladie de votre salarié(e), accompagnement à la gestion des congés payés, fin de contrat de votre employé(e), ...

L'équipe vous informe également des éventuelles évolutions légales, pour que vous ayez l'assurance de toujours respecter vos obligations d'employeur. Vous pouvez aussi compter sur elle en cas de difficulté ou litige avec votre salarié(e).

A l'ombre du Schlossberg

Micro-centrales hydrauliques

L'énergie hydraulique a façonné notre territoire et son histoire industrielle et textile. La force motrice de la Thur et de la Doller est venue alimenter nos moulins, nos usines, nos scieries...

Cette richesse du passé apparaît aujourd'hui comme un atout pour l'avenir. En effet, dans un contexte d'épuisement progressif des ressources fossiles, l'énergie hydraulique reste une énergie renouvelable produite et consommée sur place avec très peu de pertes dues au transport.

En France, lorsqu'une grosse centrale produit 2,58 mégawatts d'électricité, il n'arrive réellement chez l'utilisateur que 1 mégawatt d'électricité (moyenne nationale), le reste est perdu pendant l'acheminement. La résistance (inévitabile) des câbles freine le passage de l'électricité ce qui provoque un échauffement et transforme une grande partie de l'énergie en chaleur (perte Joule à cause de la résistance de centaines de kilomètres de câbles).

Il faudrait donc produire et consommer localement en multipliant les

unités de production (hydraulique, photovoltaïque, éolien, centrales à biomasse...). Tous ces petits moyens de production injectent directement leur électricité sur le réseau local et alimentent automatiquement les utilisateurs aux alentours, réduisant considérablement le gaspillage d'énergie dû aux pertes.

La Thur et la Doller peuvent donc représenter un atout, notamment dans une optique de production électrique. En Pays Thur Doller, on dénombre six centrales actives (Kruth, Moosch, deux à Cernay, Burnhaupt-le-Haut



Kruth
12

A l'ombre du Schlossberg

et Sewen) ce qui représente une puissance installée d'environ 1 600 kWh. Ces centrales hydroélectriques permettent une production annuelle d'environ 5 763 000 kWh. Cette production couvre les besoins électriques (hors chauffage) d'environ 1650 foyers, soit environ 5,5 % des 30 000 foyers du Pays Thur Doller.

Cinq de ces centrales sont exploitées par des privés, une seule est communale.

La commune de Sewen a racheté en 2006 une micro-centrale hydraulique d'une puissance de 480 kWh située sur son ban communal et produit sur cinq mois dans l'année 1 000 000 de kWh.

La Communauté de Communes de la Vallée de St-Amarin

travaille à la réhabilitation d'une centrale à Malmerspach, dans le cadre d'un projet global dans la zone du Kleinau. Cette centrale de 80 kwh est installée dans le canal usinier et pourrait produire annuellement environ 254 000 kWh (72 foyers).

Deux autres projets de création de micro-centrales sont à l'étude à Bitschwiller-les-Thann (turbine à vis d'Archimède) et à Masevaux (turbine à vis hydrodynamique).

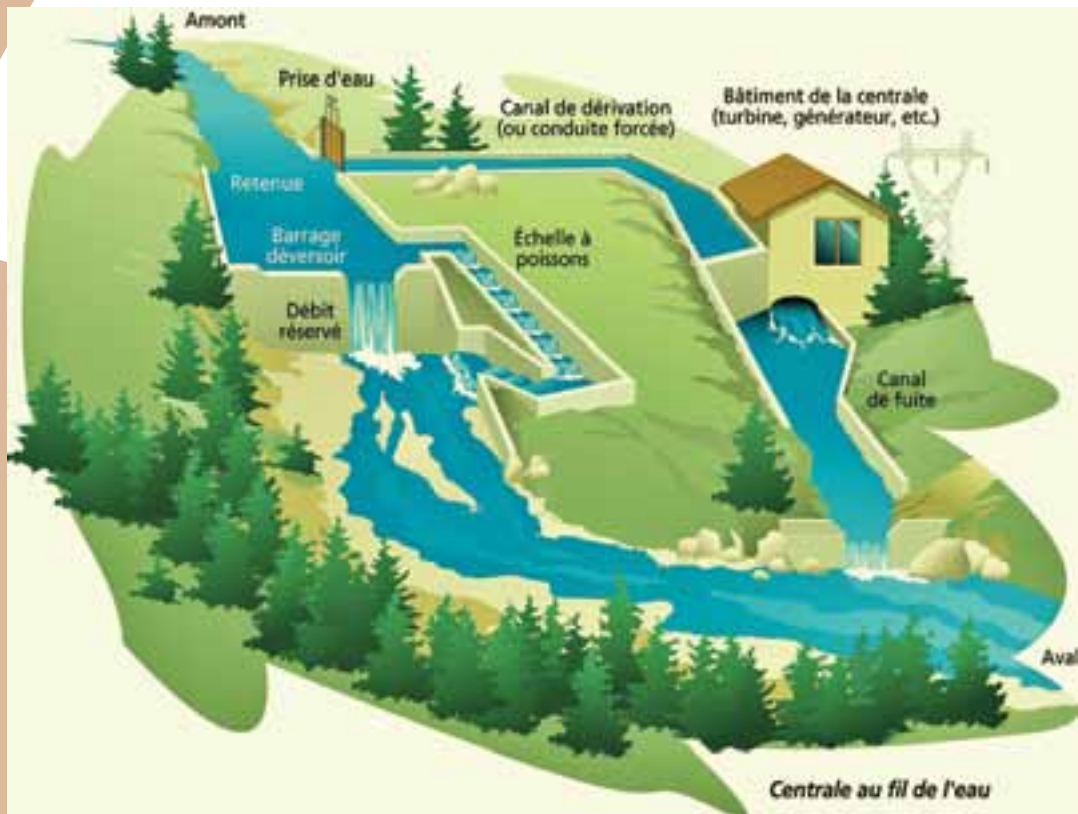
Ces trois projets pourraient augmenter la puissance installée de 807 000 kWh (230 foyers).

A Kruth, la production d'électricité hydraulique a débuté en 1894. La turbine située dans l'ancien tissage Flieller, rue du Bourbach (Club house du Football club de Kruth)

annuellement environ 575 000 kWh (162 foyers Kruthois).

Faut-il réhabiliter ou installer de nouvelles micro-centrales sur la Thur et la Doller ?

C'est dans ce cadre que le Syndicat mixte du Pays Thur Doller a présen-



était alimentée par un canal qui prenait l'eau de la Thur (rive gauche) un peu avant le camping du Schlossberg. En 1898, le conseil municipal a décidé l'acquisition de l'usine et a alimenté ainsi l'éclairage public et quelques maisons.

Dans notre village, il reste encore une turbine (privée) en activité, la micro-centrale hydraulique du « Grand-Pré », située rue du Canal, d'une puissance de 165 kWh. Elle produit

té, en novembre 2012, une étude sur les micro-centrales actuellement en fonctionnement et va réaliser maintenant le recensement des centrales inutilisées ainsi que les sites pouvant peut-être accueillir de nouvelles réalisations.

Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières...

Robert Choquet témoigne

Chez les Choquet, l'armée est une histoire de famille. Le père de M. Choquet était dans l'armée de l'air, ses deux fils et deux petits-fils sont dans la marine.

Robert Choquet est originaire du Pas-de-Calais et suite à un concours de circonstances, en 1944, il se retrouve à Fontainebleau dans un collège dans lequel il a une instruction classique mais aussi sportive et maritime. C'est le début d'un long parcours.

A 15 ½ ans, en 1945, il entre à l'école des mousses de Locudy dans le Finistère. Le 11 novembre, c'est son 1er défilé à Paris. Il embarque sur un des premiers bateaux des FNFL (forces navales françaises libres).

En 1946 il fait l'école des radios de la marine à Porquerolles. Il passe 6 mois en mer sur le Hova, un destroyer d'escorte américain, fait quelques escales très courtes, sauf pour le jubilé du Prince de Monaco où il passe une semaine.

En 1947, il part de Toulon pour un voyage de 29 jours vers Saïgon en Indochine. Il y restera 27 mois jusqu'en fin 1949. Il est affecté sur l'île de Poulo Condore, à l'unité marine Saïgon, une grosse station radio qui est en liaison avec les troupes et les bateaux. C'est une expérience difficile et un premier contact avec une forêt vierge qui ne l'est pas tant au vu de toute la faune qu'il y a : des lézards volants, des écureuils volants, des pigeons verts, des cra-

pauds-buffle, des serpents de toutes sortes et de toutes tailles. Dans la baie, il y a des requins-marteau, des tortues de mer et des bénitiers gigantesques. L'état-major gère une escadrille de dragueurs. M. Choquet embarque sur le D321 Campanule (nom qu'il a donné à sa maison et à un voilier qu'il possédait). Il effectue



*Photo de M Choquet en 1948,
vers 19 ans.*

la surveillance maritime du golfe du Siam, du delta du Mékong et du sud, centre et nord Annam. Il est radio. Le travail est difficile et s'effectue de jour comme de nuit et par tous les temps. Il faut réceptionner, exploiter (les messages sont chiffrés) et transmettre tous les messages. Les dragueurs sont des bateaux en bois, conçus pour nos latitudes. Ils supportent mal la chaleur. A bord, il faut donc manger rapidement tout ce qui est frais. Ce qui fait que le

régime est principalement composé de riz vinaigrette, riz au gras et riz au chocolat. De temps en temps, ils arraisonnent des pêcheurs et achètent leurs poissons. Les missions principales consistent à assurer la protection des postes militaires et contrôler les différents convois.

Tout début 1950, il rentre en France. Il a alors 20 ans à peine mais déjà 5 ans de marine. Il opte alors pour l'aéronavale à l'école du personnel volant de l'aéronautique navale de Lartigue. Il apprend le vol navigation, le vol radar, etc... Il vole sur différents types d'avions, comme des bombardiers (Wellington). A l'issue du stage et nanti de son brevet, il est affecté à la 4ème flottille d'aviation embarquée. Il part en instruction aux Etats-Unis, dans le Rhode Island. La mission est de chercher des avions et un porte-avion. Il fait 3 porte-avions : le Lafayette, le Bois-Belleau et l'Arromanches. Il obtient une permission et rejoint la base de Karouba Bizerte en Tunisie après son mariage dans le Pas-de-Calais avec Simone le 6 septembre 1952, mais la lune de miel est de courte durée puisqu'il doit être à l'arrivée des premiers avions de la 4F le 13 septembre.

En 1957 il quitte l'aviation embarquée et la Tunisie pour intégrer une escadrille de réception et de convoyage qui consiste à ramener en usine des avions « fatigués » pour les remettre aux normes. Il livre aussi des avions neufs aux escadrilles. Il y a toutes sortes d'avions, des chas-

Les gens d'ici... Portrait



seurs à réaction, des bombardiers ou des hydravions. En 1960, il retrouve la base de Lartigue. C'est la guerre d'Algérie, où il effectue, avec la 28F, en journée de la surveillance maritime du détroit de Gibraltar au détroit de Messine, avec des temps de vol allant jusqu'à 11h30. Durant la nuit il assure la surveillance (de 23h à 5h du matin) des barrages marocains et tunisiens, avec un seul avion

par barrage. Il reste jusqu'en mars 1962.

M. Choquet arrive à Kruth fin mai début juin 1962 comme garde forestier où il s'occupe de nos forêts vosgiennes qui sont tellement différentes de celles d'Indochine ! La période qui l'a le plus marqué, c'est l'Indochine. Il a eu plusieurs médailles dont la médaille militaire, la

coloniale, une pour la guerre d'Algérie et une pour l'Indochine. Il a aussi participé à la guerre de Suez en 1956.

Ah, si cette rubrique pouvait avoir au moins trois pages, nous aurions pu raconter quelques anecdotes amusantes, mais il faudrait un livre pour ne rien oublier d'une vie aussi riche !

Téléphone portable : en cas de vol ou de perte

Les téléphones portables possèdent un numéro IMEI de 15 à 17 chiffres, inscrit le plus souvent sur le téléphone (sous la batterie), sur le pack du téléphone, et à l'occasion sur la batterie.

- Ce code est accessible en composant *#06# depuis le clavier du portable.
- Ce numéro est utile car il permet de bloquer votre ligne, d'identifier et de désactiver l'appareil. Notez ce numéro quelque part pour que vous puissiez le retrouver rapidement.

Il suffit donc en cas de vol :

- D'en informer votre opérateur pour faire bloquer votre ligne (vous trouverez son numéro sur vos factures).
- De déposer plainte auprès du commissariat ou de la gendarmerie.
- D'adresser une copie du numéro IMEI à votre

opérateur, qui via sa banque de données le désactivera auprès de tous les opérateurs français (le portable sera alors inutilisable par quelque moyen que ce soit).

- Si vous aviez contracté une assurance pour votre téléphone, contactez-la pour voir si elle prend en charge ce vol ou cette perte.

Arrêt sur images



« Lach net, du armer Deifel ! », pièce de théâtre de l'ATAK

Le déneigement hivernal



La Grand' Rue : la chaussée en travaux



Les enfants de l'école maternelle à l'Auberge de France



Un exercice des sapeurs pompiers de Kruth, Oderen et Saint-Amarin



Le concert de la Musique Municipale de Kruth

Arrêt sur images

La fête d'automne



La Sainte-Barbe

La cérémonie du 11 novembre



Les bénévoles sur le sentier des douaniers

Une sortie du conseil municipal



La construction d'un mur de neige dans la cour de l'école

21 septembre 2012

Construction d'un atelier communal

Monsieur le Maire présente la réflexion globale qui a abouti au projet de construction d'un nouvel atelier communal sur un terrain situé dans le secteur de la gare SNCF.

Florent Arnold, adjoint, fait le compte-rendu de la réunion de commission et commente l'esquisse réalisée par l'architecte choisi. Les photos des différentes vues sont projetées et discutées ainsi que la situation du bâtiment.

Cette opération est liée à la réalisation du projet « Life+ » qui doit apporter à la commune une recette de 300 000 € ; le complément de la dépense sera assuré par un emprunt.

Travaux cynégétiques : prairies pour gibier

Les chasseurs du lot communal n° 2, la société de chasse du Schafert, avaient exprimé le souhait de créer des espaces ouverts : des prairies pour gibier.

Une étude a été réalisée par Jean-Paul Bautz, agent patrimonial ONF et Michel Sifferlen, chasseur, pour identifier des lieux favorables à ces aménagements.

Monsieur le Maire présente aux élus les propositions qui ont été faites par la commission en charge du dossier. Les travaux consistent en la suppression de bouquets d'arbustes, de noisetiers et l'extension d'une zone enherbée. Sont concernées les parcelles forestières 2, 3, 4, 5, 6 et 10.

Après délibération, les élus demandent à l'ONF de réaliser les travaux sans tarder et à la société de chasse du Schafert de proposer, en tenant compte du programme pluriannuel établi, des travaux à réaliser en 2013 en précisant pour chaque opération l'aide matérielle apportée par les chasseurs et l'aide financière allouée par le GIC 14.

Quelques communications

Travaux en cours

Florent Arnold, adjoint, avec des supports photographiques, présente et explique le déroulement et l'évolution de certains chantiers dans la commune : le broyage des déchets à la plate-forme déchets verts, la rénovation de la rue Gros Roman et de l'intersection, les travaux de réfection de la Grand' Rue, le remplacement de la conduite d'eau entre les n° 27 et n° 30 de la rue de la Croix, l'avancement des travaux effectués par les bénévoles pour la construction d'un chalet touristique au Strass et l'entretien, par l'AAPPMA de la Haute-Thur, du ruisseau qui coule le long de la route départementale, à l'entrée nord du village.

Affaires scolaires

Sabine Gardner, adjointe, fait le point sur la rentrée scolaire qui s'est passée dans la sérénité. Les effectifs sont les suivants : 47 élèves à l'école maternelle, répartis en 2 classes, 66 élèves à l'école élémentaire, répartis en 3 classes. Dans ces effectifs il y a 21 élèves de Wildenstein.

Jumelage

Un groupe de Bréhalais souhaite venir à Kruth au mois de juin 2013, preuve du dynamisme de notre jumelage avec cette commune normande. Les élus proposent de constituer un comité de jumelage sous la forme d'une association.

26 octobre 2012

Protection du grand tétras : programmes Life+ et Natura 2000

Monsieur le Maire rappelle aux élus que le grand tétras est une espèce fortement menacée dans le massif des Vosges. Sur Kruth, nous avons encore une population présente sur le versant du Bockloch et il est urgent de prendre des mesures afin de préserver son habitat.

Dans ce cadre, deux opérations relatives à la mise en place de mesures permettant de garder le gros bois et de favoriser le maintien de la biodiversité forestière existent : le programme Life+ et les contrats Natura 2000. Les élus approuvent le dossier. Une indemnité de 300 000 € sera allouée pour la préservation de 100 ha.

Atelier communal

Le conseil municipal demande à l'architecte de présenter un Avant Projet Sommaire en tenant compte de l'enveloppe allouée et des remarques, propositions et observations faites en commission.

Déneigement hivernal

Le conseil municipal décide, pour l'hiver 2012-2013, de retenir une nouvelle fois les établissements Nachbaur et Fils.

Quelques communications

Réduction des ondes

Mireille Bluntzer présente le logiciel d'analyse des mesures et les élus découvrent les nombreuses informations que l'on peut obtenir.

Il est rappelé que le dosimètre peut être installé chez les habitants qui en feront la demande.

Sangliers

Une réunion regroupant chasseurs, paysans et élus aura lieu à Saint-Amarin pour faire le point sur la situation actuelle et pour trouver des solutions pour réduire le nombre élevé de sangliers.

7 décembre 2012

Atelier communal

Florent Arnold, adjoint, présente l'A.P.S. à savoir : les plans du bâtiment, la notice descriptive des lots et le coût estimatif.

Une étude fine de ces documents fait apparaître un certain nombre d'interrogations. Après discussion, les élus décident de surseoir à toute décision concernant l'approbation de l'A.P.S. et de rencontrer rapidement l'architecte afin d'avoir les réponses aux questions posées.

Construction d'un chalet touristique au Strass

Monsieur le Maire rappelle qu'une équipe de jeunes retraités s'adonne bénévolement à des travaux d'embellissement et de valorisation du cadre de vie de la commune.

Florent Arnold présente des photos de la plate-forme et des murets déjà réalisés par les bénévoles ainsi qu'une esquisse du futur chalet, avec plan et aspect extérieur. Les élus félicitent cette équipe !

Fixation d'un loyer de logement communal

Le logement communal 3 pièces-cuisine situé au premier étage du bâtiment école, d'une surface de 80 m² avec un chauffage indépendant au gaz est vacant.

Le montant mensuel du loyer s'élève à 400 €, hors charges.

Mise en place de TIPI (titres payables par internet)

Jean-Paul Haller, adjoint, informe l'assemblée qu'il est désormais possible d'opter pour le paiement par internet (TIPI) pour le recouvrement de l'ensemble des créances de la commune.

Les comptes-rendus des réunions du conseil municipal sont affichés sous huitaine dans le couloir de la mairie.

Ils sont aussi consultables sur le site internet de la commune :

www.kruth.fr

Permis de conduire

À compter du 15 septembre 2013 un nouveau modèle de permis de conduire entrera en vigueur. La réforme s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne qui prévoit un format unique pour tous les permis de conduire délivrés dans les pays de l'Union Européenne.

Ce nouveau modèle prendra la forme d'une carte de crédit sur laquelle seront insérées : une photographie, les mentions liées à l'état civil et aux droits à conduire, une puce électronique et une bande de lecture optique. Ce permis prévoit la possibilité d'un échange de données entre les états membres dans le cadre des enquêtes relatives aux infractions routières et à l'immatriculation des véhicules.

À partir de janvier 2013 les conducteurs ayant un ancien modèle de permis de conduire devront le renouveler d'ici janvier 2033. Une fois le nouveau modèle obtenu, il sera obligatoire de le renouveler tous les 15 ans (sans examen). Le nouveau modèle de permis permettra aussi de consulter son solde de points via internet ou de régler les amendes.



Nouveau format « carte bancaire »

PUCE ÉLECTRONIQUE :
Empreintes digitales
Signature électronique

UNION EUROPÉENNE
F
PERMIS DE CONDUIRE

Reconstitution hypothétique

Photo: **DUMOULIN**
Prénom: **ARNOLD**
Date de naissance: **8 12 1995**
Domicile: **3, RUE DES ANNESSES
PARIS 15**

Délivré par
à **Paris**
le **9/2**
N° **3365847**

À partir du 16 septembre 2013
À renouveler tous les 15 ans

LE CONDUCTEUR

- Règle les amendes routières par internet
- Se connecte sur le site du ministère de l'Intérieur pour consulter son solde de points

LA POLICE

- S'assure que le permis n'est pas faux
- Accède à l'historique du conducteur (paiement des PV, y compris dans d'autres pays de l'UE)

Ampoules qui ne fonctionnent pas

Lorsque des luminaires de l'éclairage public ne fonctionnent pas, n'hésitez pas à le signaler en mairie. Nous ferons venir la nacelle au plus vite.



Danger, tiques

Cette année a vraiment été propice à la propagation des tiques et celle-ci est accentuée par les animaux sauvages qui se couchent dans l'herbe et qui laissent souvent des milliers de tiques au sol. Nous devons être très vigilants car ces insectes véhiculent une maladie (Lyme) qui peut être très grave. Nous ne pouvons que vous recommander, lorsque vous avez l'habitude de vous asseoir dans l'herbe, de tondre régulièrement cette surface et même d'y mettre éventuellement de l'insecticide.

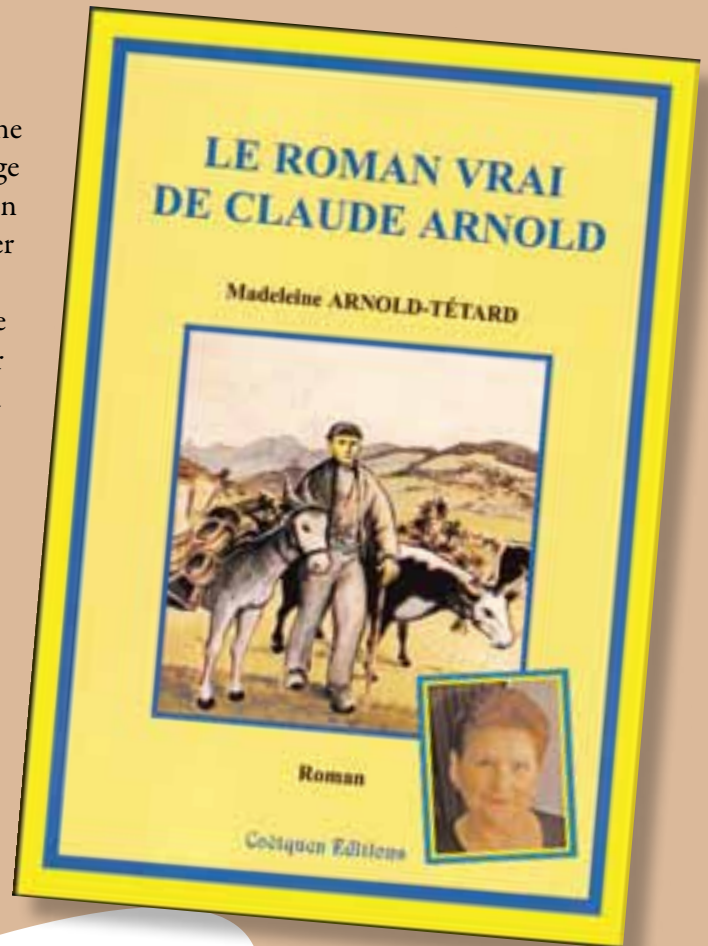


Bonne lecture

La généalogiste de la famille ARNOLD, Madeleine LARNOLD-TETARD, vient de publier un ouvrage sur la vie de Claude ARNOLD, né le 31 mai 1623 en pleine guerre de Trente Ans (1618-1648), à Gerbéviller en Lorraine.

Il perd sa mère en 1632 et se retrouve avec une marâtre qui ne lui plaît guère. A peine âgé de douze années, pour échapper à cette emprise et chercher du travail, il prend la route et se retrouve en Alsace où il est recueilli par les moines de l'abbaye catholique de Munster. Il devient homme de confiance des abbés et redresse plusieurs de leurs fermes abbatiales défaites par la guerre, l'invasion des Suédois et des Lorrains que pourchassent les Français de Louis XIV.

La suite est à découvrir dans ce livre de 132 pages « Le roman vrai de Claude ARNOLD » qui est en dépôt-vente à la mairie de Kruth pour la somme de 14 Euros.



Ondes électromagnétiques

Kruth étant une des communes pilotes dans le cadre d'une expérimentation nationale sur les ondes émises par les antennes-relais de téléphonie mobile, nous avons été formés et dotés d'un appareillage léger qui permet de réaliser à domicile (gratuitement) une mesure rapide et détaillée de votre environnement.

Si vous désirez connaître l'exposition aux ondes électromagnétiques (FM, TV, Wi-Fi, GSM, DECT ...) de votre famille à la maison, il suffit de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie par téléphone au 03.89.82.28.21 ou par courriel à mairie.kruth@orange.fr

Ne stationnez pas sur les trottoirs

Les trottoirs sont faits afin que les piétons, personnes avec landau, poussette ou personnes handicapées en fauteuil, puissent se déplacer en toute sécurité. Tout stationnement de voiture sur le trottoir est interdit.

Il revient à chacun de prendre ses dispositions afin que sa voiture soit garée ailleurs. Chaque fois que cela est possible, il faut créer sur sa propriété privée un espace suffisant pour recevoir sa voiture, même si

cela nécessite une ouverture vers la voie publique, la suppression d'espaces verts, ou encore celle d'une partie du potager.

En cas d'impossibilité, on doit utiliser, quitte à se déplacer de plusieurs centaines de mètres, les parkings publics existants.

La responsabilité du propriétaire du véhicule est engagée.



Jumelage : création d'une association

Comme vous le savez déjà, Kruth est jumelée avec la ville de Bréhal en Normandie. La mer et la montagne se sont rencontrées. Depuis la signature de la charte d'amitié au mois de juin 2011, des échanges ont lieu, des liens forts et des amitiés se sont créés. Jusqu'à pré-

sent, c'est le comité d'animation qui organisait ces échanges. Pour que ces rencontres puissent perdurer et que le jumelage reste vivant, il a été souhaité la création d'une association qui pourrait gérer ce jumelage avec plus d'implication que ne peut le faire le comité d'animation qui s'occupe déjà

d'autres animations. L'assemblée générale constitutive aura lieu le **jeudi 21 février 2013 à 20h** dans la salle Louis Brunn de la mairie.

Tous les habitants de Kruth sont cordialement invités à cette assemblée durant laquelle nous adopterons les statuts et élirons les dirigeants.

Autorisation de sortie de territoire des mineurs français

À partir du 1er janvier 2013, les mineurs français pourront franchir les frontières nationales sans autorisation de sortie du territoire mais munis de leur passeport ou de leur carte d'identité nationale en cours de validité. Ils pourront circuler librement dans l'ensemble de l'Union Européenne. Les autorisations de sortie du

territoire collectives pour les élèves qui font des voyages scolaires à l'étranger ou faisant partie de colonies de vacances, ne sont plus nécessaires.

Pour de plus amples informations vous pouvez consulter le site internet :

www.diplomatie.gouv.fr/

Recrutement militaire

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Mulhouse assure une permanence au C.I.O de Thann, 6 rue des Pèlerins, les mercredis 13 février, 13 mars, 10 avril et 12 juin 2013 de 14h00 à 16h00.

Le but est d'apporter toutes les informations aux jeunes de 18 à 29 ans sur les 400 métiers proposés et leur permettre de s'orienter vers une voie professionnelle.



Elsassisch ìsch bombisch !

Pour les amoureux de l'alsacien, l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA) vient d'éditer un nouvel autocollant « Elsassisch ìsch bombisch ».

Le message véhiculé par ce visuel résolument rajeuni est un message d'ouverture et de modernité, auquel tous les Alsaciens peuvent s'identifier, dialectophones ou non.

Sur votre voiture, votre vélo, votre boîte aux lettres... les endroits ne manquent pas pour apposer ce nouvel autocollant qui est inséré dans le bulletin communal. **Màche 's beschte drüss !**



Conseil de développement du Pays Thur Doller

Depuis dix ans, le Conseil de développement regroupe 80 personnes issues de la société civile et représentant l'ensemble du Pays Thur Doller : membres d'associations, élus, citoyens, représentants syndicaux... Tous œuvrent ensemble bénévolement, afin de faire des propositions concrètes aux responsables du secteur sur des sujets qui nous concernent tous. Son engagement débouche sur des avis, comme celui publié en 2012, sur la question de la ressource en eau. Tous les avis rédigés depuis dix ans sont consultables sur le site www.pays-thur-doller.fr

Parallèlement, le Conseil de développement organise des actions comme des conférences ou des visites sur le terrain afin de faire avancer les réflexions. En octobre 2012, la commission « Autonomie énergétique et alimentaire » s'est rendue, en compagnie d'élus du Pays, à Hachimette (Haut-Rhin) et à Schoftland (Suisse) afin de visiter différents types de micro-centrales hydroélectriques.



Des questionnaires sont lancés par les commissions « Service à la population » et « Développement économique » afin de mieux connaître les besoins de la jeunesse et la situation de l'emploi dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

CAUE du Haut-Rhin

Vous construisez ou réhabilitez ?

Vous désirez construire ou réhabiliter votre maison, vous souhaitez réaménager votre intérieur ou l'extérieur de votre logement, vous voulez changer de clôture ou faire un ravalement de façades, vous voulez créer une extension...

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est à votre disposition pour vous informer et vous conseiller vers une démarche de qualité. Votre conseiller vous accueille sur rendez-vous de 14h à 17h les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, à la mairie de Saint-Amarin. Le service est gratuit.

Tél. 03.89.82.62.05

DICRIM

La commune de Kruth vient de remettre à jour son **DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs)**.

Ce document récapitule les risques majeurs auxquels est soumise la commune de Kruth.

Ces risques sont les suivants :

- Risque sismique
- Risque inondation
- Risque rupture de barrage

Le document est consultable en mairie ou sur internet sur le site : www.kruth.fr

AAPPMA de la Haute-Thur : Une gestion centrée sur le milieu aquatique

Créée en 1973 par un collectif de passionnés, l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) de la Haute-Thur pour qui la protection du milieu aquatique est restée depuis sa création une véritable profession de foi, a toujours pour priorité de favoriser la reproduction naturelle de la truite Fario.

En effet, la dynamique d'une population de truites sauvages repose essentiellement sur le recrutement (reproduction naturelle). Et une des mesures essentielles pour assurer la reproduction naturelle est l'entretien, l'amélioration des frayères et la lutte contre les plantes invasives tout en conservant la qualité de l'eau et des habitats.

Chaque année inlassablement la rivière est soigneusement élaguée, recépée, coiffée et peignée.

Sans compter notre lutte incessante contre la fougère aigle, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon. Les ruisseaux, les anciennes rigoles comme à Kruth sont nettoyés, les rives débroussaillées et les frayères préparées à la fraie et au besoin rechargées en gravier. Ces petites rigoles entretenues régulièrement constituent des pépinières naturelles, des frayères remarquables pour parfaire le repeuplement de la rivière Thur.

Elles sont évidemment interdites à la pêche afin de préserver la tranquillité de ce milieu aquatique, ces micro-habitats atypiques qui se sont

formés dans cette petite rigole où la vie n'en demeure pas moins très fragile et vulnérable ...

Vous l'aurez compris tout ceci représente un travail colossal ! Plus de 500 heures de bénévolat par an réalisées par une petite dizaine de dévoués et fidèles bénévoles.

Pour terminer, nous avons un message à faire passer, et à faire relayer par vous tous, pêcheurs, riverains et amoureux de la nature, celui de la protection de notre planète et de l'eau qui la fait vivre.

L'eau c'est la vie, protégeons-la !



Avant



Après

3ème TriThur

Les triathlètes seront à nouveau présents sur le lac de Kruth-Wildenstein en 2013. En effet, le dimanche 16 juin se tiendra la troisième édition du TriThur qui sera le théâtre des championnats d'Alsace de Triathlon.

Cette manifestation sera composée de quatre triathlons:

• **un triathlon découverte**

400m de natation, 11 km de vélo, 2,5 km de course à pied

ouvert aux jeunes de 14 ans et plus ainsi qu'aux adultes souhaitant s'initier au triathlon

• **un triathlon avenir 1**

75m de natation, 2 km de vélo, 400m de course à pied

ouvert aux jeunes de 6 à 11 ans

• **un triathlon avenir 2**

150m de natation, 4 km de vélo, 1200m de course à pied

ouvert aux jeunes de 12 à 15 ans

• **un triathlon distance olympique**

1500m de natation, 49 km de vélo, 10 km de course à pied

ouvert aux jeunes de 18 ans et plus ainsi qu'aux adultes.

Les horaires des épreuves évoluent légèrement par rapport aux éditions précédentes : le triathlon découverte démarrera à 9h30. Il sera suivi des triathlons avenir 1 à 11h45, et avenir 2 à 12h15. Le triathlon distance olympique suivra alors à 14h15.

Mesures de sécurité

Soucieux d'assurer une sécurité maximale sur ces épreuves, les organisateurs ont à nouveau demandé



des mesures exceptionnelles de régulation de la circulation, dont les restrictions n'évoluent pas par rapport aux années précédentes.

Sur le site du lac de Kruth-Wildenstein, la route située à l'est du Lac (D143) sera bloquée à la circulation le jour de l'épreuve de 7h à 19h. Le stationnement y sera également interdit toute la journée. L'accès au camping du Schlossberg ne sera pas impacté.

Sur le parcours vélo de la course courte distance les tronçons de route suivants seront mis en sens unique de 14h à 18h le jour de la course :

- D27 entre le Markstein et le Lac de Kruth-Wildenstein en sens unique dans le sens de la descente. Les véhicules venant de la D13B et souhaitant aller au Markstein devront passer par le col du Bramont et la route des Américains pour rejoindre la route des crêtes.
- Montée du col du Bramont (D13B) après la commune de Wildenstein puis descente (D34) et route des américains (D34A) en sens unique dans le sens de la montée jusqu'à la route des crêtes (D430). Les véhicules venant de La Bresse seront

déviés sur la route des Américains à l'intersection. Les véhicules venant de la route des crêtes, seront déviés vers le Markstein ou vers le col de la Schlucht.

Soyez acteurs de la manifestation !

Pour assurer des conditions de sécurité maximales le long des différents parcours, cette manifestation nécessite la présence de 200 bénévoles. Toute personne majeure et titulaire du permis de conduire est autorisée à assurer la régulation de la circulation aux abords des différents parcours. Tous les bénévoles recevront le T-shirt officiel de la manifestation et auront la possibilité de se restaurer gratuitement sur place.

Si vous êtes disposé à donner de votre temps ne serait-ce qu'une demi-journée, vous pouvez contacter Richard Poweska, responsable des bénévoles, aux coordonnées suivantes:

richard.poweska@wanadoo.fr

Tél : 06 81 13 97 18

Toutes les informations sur la manifestation :

<http://trithur.aspttmulhouse-triathlon.fr>

Plate-forme de déchets verts et gravats

Les jours d'ouverture ont été fixés en tenant compte des jours fériés et des ponts.

Un agent communal sera présent sur la plate-forme, pour guider et conseiller les utilisateurs.

La feuille qu'il remplit lors de votre passage, nous permet de faire le bilan annuel.

Horaires : 13h30 à 15h30 (lundi et samedi).

Dates d'ouverture en 2013 : 31 journées d'ouverture le lundi et 18 journées d'ouverture le samedi.

Avril : samedi 06, lundi 08, lundi 15, samedi 20, lundi 22, lundi 29

Mai : samedi 04, lundi 06, lundi 13, samedi 18, lundi 27

Juin : samedi 01, lundi 03, lundi 10, samedi 15, lundi 17, lundi 24, samedi 29

Juillet : lundi 01, lundi 08, samedi 13, lundi 22, samedi 27, lundi 29

Août : lundi 05, samedi 10, lundi 12, lundi 19, samedi 24, lundi 26

Septembre : lundi 02, samedi 07, lundi 09, lundi 16, samedi 21, lundi 23, lundi 30

Octobre : samedi 05, lundi 07, lundi 14, samedi 19, lundi 21, lundi 28

Novembre : lundi 04, samedi 09, lundi 18, samedi 23, lundi 25, samedi 30

Gestion des déchets

Les encombrants métalliques et les encombrants non métalliques sont collectés plusieurs fois par an.

Vendredi 8 février 2013 : Ordures encombrantes

Vendredi 12 avril 2013 : Ordures encombrantes

Vendredi 17 mai 2013 : Métaux

Vendredi 14 juin 2013 : Ordures encombrantes

Vendredi 13 septembre 2013 : Ordures encombrantes

Vendredi 11 octobre 2013 : Métaux

Vendredi 15 novembre 2013 : Ordures encombrantes

Ces collectes se font par porte à porte dans toutes les rues du village.

* * * * *

D'autres collectes auront lieu, durant cette année, concernant des déchets spécifiques :

Samedi 16 mars 2013 :

Déchets équipements électriques et électroniques

Samedi 13 avril 2013 :

Déchets ménagers spéciaux

Samedi 15 juin 2013 :

Déchets équipements électriques et électroniques

Samedi 7 septembre 2013 :

Déchets équipements électriques et électroniques

Samedi 5 octobre 2013 :

Déchets ménagers spéciaux

Samedi 16 novembre 2013 :

Déchets équipements électriques et électroniques

Il s'agit de collectes, par apport volontaire, dans la zone d'activité de Wesserling de 8h30 à 11h30.



La bague au doigt

Nos vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux mariés

21.01.2012	Katia FISCHER de Kruth et Christophe HALLER de Bitschwiller-les-Thann
04.02.2012	Geneviève WALGENWITZ de Vieux-Thann et Vincent GUTMANN de Kruth
07.05.2012	Charlotte RAULT de Châtenois et Laurent PETITJEAN de Kruth
26.05.2012	Julie WOLF de Saint-Amarin et Franck ARNOLD de Kruth
28.07.2012	Johanna BINDLER de Kruth et Christophe THEILLER de Kruth
31.08.2012	Alexandra KAISER de Kruth et Thiébaud VOISIN de Mitzach

Ils nous ont quittés

Sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil



05.02.2012	Aimé BOBENRIETH, âgé de 84 ans
13.04.2012	Emile NIGL, âgé de 83 ans
26.05.2012	Régis VEJUX, âgé de 41 ans
06.07.2012	Charles KLEIN, âgé de 80 ans
04.10.2012	Anna BINDER, vve GROSJEAN, âgée de 99 ans
13.10.2012	Marc STEIN, âgé de 53 ans
22.10.2012	Gérard BINDER, âgé de 82 ans
26.11.2012	Marthe SEIDL ép. MARY, âgée de 82 ans
07.12.2012	Marie-Antoinette MUNSCH vve LUTRINGER, âgée de 91 ans
18.12.2012	Charlotte ARNOLD, âgée de 82 ans
19.12.2012	Anna MEYER, vve BROBST, âgée de 93 ans

Bonjour les bébés

Félicitations aux heureux parents ; santé et bonheur aux bébés

10.01.2012	Rose	Fille de Benjamin MAILLOT et de Isabelle STEIB
07.03.2012	Maéva	Fille de Patrice LEHMANN et de Sandra KIEFFER
07.03.2012	Julia	Fille de Julien MONTFORT et de Karine DELAVALAUX
11.06.2012	Sarah	Fille de Cyril GACOIN et de Valérie MASCHINO
11.07.2012	Emma	Fille de Clément PETER et de Marilyne SIMON
25.08.2012	Rosalie	Fille de Christelle BOEGLIN
06.10.2012	Nathanaël	Fils de Mathieu ROESSLINGER et de Céline BRUAT
08.11.2012	Sarah	Fille de Monssef TIJAOUI et de Leslie BAZIN



Bois d'affouage et carte de bois 2013

Les personnes désirant une corde de bois d'affouage, ou une carte de bois pour 2013, sont priées de retourner ce talon réponse à la mairie.

Les commandes seront reçues du 1er février au 28 février 2013.
Le prix de la corde de bois a été fixé à 180 € et celui de la carte à 15 € (payable à la commande).

Rappel : Les bulletins d'enlèvement de bois (affouage) doivent impérativement être retournés à l'Agent ONF concerné dès que le bois a été enlevé en mentionnant le nom du transporteur.



Bois d'affouage et carte de bois

A retourner impérativement en mairie avant le 28 février 2013
55 Grand' Rue - 68820 Kruth

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

DESIRE ACQUERIR POUR L'ANNEE 2013

une corde de bois d'affouage

de préférence durant le premier semestre

de préférence durant le second semestre

une carte de ramassage de bois mort

Ci-joint, mon paiement de 15 € pour la
carte de bois

par chèque

en espèces

Date.....

Signature

A vos plumes

Toujours à votre écoute,
vous pouvez formuler ci-dessous vos observations, suggestions ou conseils,
et les adresser à la mairie de Kruth, 55 Grand' Rue, 68820 KRUTH,
ou par e-mail à : mairie.kruth@orange.fr



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

Vos rendez-vous

en Février

Dimanche 10 Cavalcade dans les rues du village
puis fête dans la salle Saint-Wendelin
Comité d'animation

en Mars

Dimanche 3 Concours de belote salle Saint-
Wendelin *Football Club Kruth*

Samedi 9 Théâtre alsacien
« D'r Bür hat's, d'r Maire will's »
ATAK

Dimanche 10 Théâtre alsacien
« D'r Bür hat's, d'r Maire will's »
ATAK

Vendredi 15 Théâtre alsacien
« D'r Bür hat's, d'r Maire will's »
ATAK

Samedi 16 Théâtre alsacien
« D'r Bür hat's, d'r Maire will's »
ATAK

Mardi 19 51ème anniversaire du cessez-le-feu
en Algérie
FNACA

Vendredi 22 Théâtre alsacien
« D'r Bür hat's, d'r Maire will's »
ATAK

Samedi 23 Quête pour la lutte contre le cancer
Comité d'animation

Samedi 23 Théâtre alsacien
« D'r Bür hat's, d'r Maire will's »
ATAK

Vendredi 29 Vente de truites, place de l'Eglise
APP

en Avril

Lundi 1^{er} Ouverture de la pêche à l'étang des
Cigognes *APP*

Samedi 6 Haut-Rhin propre *Commune*

Dimanche 7 Référendum sur le conseil unique
d'Alsace *Commune*

Vendredi 26 Don du sang salle St-Wendelin
Amicale des donneurs de sang

en Mai

Mercredi 1^{er} Aubade et quête annuelle
Musique Municipale

Dimanche 5 Concours grosses truites à l'étang
des Cigognes *APP*

Mardi 7 Commémoration de la fin de la
guerre 39/45 *Commune*

Samedi 11 Loto *Chorale Sainte-Cécile*

Samedi 11 Portes ouvertes
Galerie des sabots

Dimanche 12 Portes ouvertes
Galerie des sabots

en Juin

Samedi 8 10 km du lac *US Thann Athlétisme*

Samedi 15 Vide-maison - 14 rue Basse
Galerie des sabots

Dimanche 16 3ème Tri' Thur au lac de Kruth
ASPTT Mulhouse

Samedi 22 Bûcher de la Saint-Jean
(sous réserve)

Dimanche 23 Fête de la musique sous le préau
des écoles *Musique municipale*

en Juillet

Samedi 13 Fête nationale avec défilé dans les
rues puis bal sous chapiteau
Comité d'animation

Tous les habitants sont cordialement invités à prendre part aux différentes manifestations proposées. Par leur présence, ils manifesteront ainsi leur soutien et leurs encouragements aux associations locales qui se dévouent tout au long de l'année pour animer le village.



Kruth



Meilleurs Voeux